



Municipalité de *Saint-Ludger*

Info**l**ettre

N° 184 – Le 21 octobre 2019

## OFFRES D'EMPLOI

### Journalier au déneigement de l'escalier/trottoir pont

La Municipalité est à la recherche d'une personne pour combler le poste de journalier au déneigement de l'escalier/trottoir pont.



**Exigences** : déneigement du trottoir/escalier qui conduit au Pont Soucy et d'un trottoir du pont.

Le déneigement devra être effectué tôt le matin et dans la journée, si nécessaire, afin de permettre aux étudiants et autres personnes d'y circuler en toute sécurité.

### Surveillant et entretien de la patinoire

La Municipalité est à la recherche d'une personne pour combler le poste de surveillant et entretien pour la patinoire.



**Exigences** : surveillance aux heures de patinage, entretien et arrosage de la glace ainsi que l'entretien du sous-sol.

**Début** : décembre 2019 à mars 2020 (selon la température).



## Vous êtes intéressés à l'un ou l'autre des postes ?

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent communiquer avec le bureau municipal au 819-548-5408 **au plus tard le mardi 5 novembre 2019 à midi.**

# Vente unité d'urgence Chevrolet 1987



**Nouveau prix**

La Municipalité de Saint-Ludger désire vendre son unité d'urgence Chevrolet 1987 usagée.

Toute personne intéressée à soumissionner peut examiner ce véhicule en s'adressant au bureau municipal, sur les heures de bureau, en téléphonant au numéro 819 548-5408.

La mise à prix pour la vente de cette unité d'urgence est de **400 \$**. Aucune offre en deçà de ce montant ne sera considérée.

Les soumissions devront être reçues dans une enveloppe scellée portant l'inscription « **Soumission pour l'achat d'une unité d'urgence Chevrolet 1987** » au bureau municipal **au plus tard le mardi 5 novembre 2019 avant 11h00**. Elles seront ouvertes publiquement le même jour à 11h au bureau municipal situé au 212, rue La Salle, Saint-Ludger.

Le véhicule sera vendu tel quel, sans aucune garantie et sans aucune responsabilité relative à l'encontre des différentes normes.

La Municipalité de Saint-Ludger ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.